

Vu le code de l'Education,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 portant règlement général de la comptabilité publique,

Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,

Vu l'arrêté ministériel en date du 15 juin 2023 portant nomination de Monsieur Raymond CARRASSET dans l'emploi de Directeur général du CROUS de Reims,

Vu l'arrêté de nomination en date du 01 septembre 2024 de Madame Marie GUITTON,

Direction

Téléphone
03.26.50.59.02

Mél.
secretariat.direction@crous-
reims.fr

14B allée des Landais
CS 40046
51726 Reims Cedex

Le Directeur général du C.R.O.U.S. de REIMS soussigné, donne délégation de signature à :

**Madame Marie Guitton,
Conseillère Technique de Service Social**

Gestion des personnels affectés à l'unité de gestion

- Décision d'attribution de congé (maladie, maternité, A.T.)
- Décision d'autorisation d'absence
- Etats de liquidation des salaires (CDI, CDD, Contrats Aidés, vacataires et apprentis) (régularisations, fiches mensuelles, état des avantages en nature)
- Actes relatifs à l'organisation du travail au sein de l'unité de gestion

Déclaration d'accident de travail ou de service

Courriers

Tous les courriers traités par le service à l'exception :

- de ceux destinés :
 - aux élus et personnalités
 - aux collectivités territoriales et locales
 - aux universités
 - au CNOUS ou Ministères
 - aux Recteurs d'académie, de l'ESRI et de Région académique
- de ceux traitant une demande de dérogation à la réglementation interne et générale de ceux apportant des réponses ou décisions négatives.

Pour l'attribution d'aides spécifiques ponctuelles revêtant un caractère d'urgence, dans la limite de 200€. Ces attributions seront soumises à posteriori à la commission de l'aide spécifique ponctuelle pour régularisation.

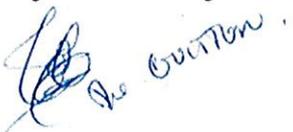
La présente délégation est valide jusqu'aux fins de fonction du délégant ou du délégataire.

Elle prend effet à compter du 1^{er} septembre 2024.

Dans le cas où le délégataire changerait d'affectation ou de fonction, la validité de la présente délégation cesserait de plein droit.

À Reims, le 1^{er} septembre 2024

Signature du délégataire


M^{me} GUITTON

Le Directeur général du CROUS

